



03 - 2016

**Commission
Exécutive
Fédérale**

15/16 février 2016
MONTREUIL

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement

- Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 55 82 85 02 ■ Fax. : 01 48 59 10 37
- Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins
- Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS
- N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

Sommaire

■ Actualité Sociale

→ Michel ROQUES (pages 2 à 6)



Lundi 21 mars 2016

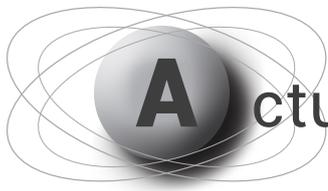
>>> Présents : 26

Mardi 22 mars 2016

>>> Présents : 29

Relevé de Décisions

- Modification de l'ordre du jour de la CEF du mardi 22 mars concernant **le DSC EIFFAGE Energie** > **22 Pour - 1 Abstention**
- **Révocation du mandat de DSC EIFFAGE Energie** en attente de la réunion du 7 Avril > **22 Pour - 3 Abstentions**
- Désignation d'**Alain BARRES** en remplacement de **Francis Antoine** à la DR PRO BTP Paris Seine > **22 Pour - 1 Abstention**
- Désignation de **Patrick MERCY** en remplacement d'**Yves GAUBY** à BTP RETRAITE. > **22 Pour - 1 Abstention**
- **Interpellation de la Confédération** concernant les candidatures fédérales non retenues à la Commission Exécutive Confédérale et la Commission Financière de Contrôle. > **Pour à l'unanimité**
- Interpellation de la Commission des Candidatures Confédérale pour maintenir la candidature de **Pascal ARDITO** au **Congrès de Marseille** > **24 Pour - 2 Abstentions**
- CADAAF
USCBA 43. Accord partiel de la demande > **Pour à l'unanimité**
USCBA 64. Accord partiel de la demande > **20 Pour - 2 Abstentions - 2 Contre**



Continuons
la mobilisation
contre
la loi Travail !!!

Chers camarades,

Il m'a été confié le privilège de faire le rapport d'activité de notre première CEF de printemps ; actualité toujours aussi riche mais pas forcément comme nous le souhaiterions.

En effet, notre combat du moment est bien entendu **la lutte que nous menons envers la Loi EL KHOMRI**, mesure destinée à donner encore plus de pouvoir au patronat et par conséquent de diminuer tout simplement nos droits.

A titre d'exemples flagrants voici les mesures envisagées :

→ **Sur la durée du travail :**

- > augmentation de la durée du travail ;
- > diminution des majorations des heures supplémentaires ;
- > l'astreinte assimilée au temps de repos ;

> suppression du délai d'un mois pour que l'employeur puisse modifier les dates de congés.

→ **Sur les modifications des règles de négociation des conventions et accords collectifs :**

- > inversion de la hiérarchie des normes ;
- > suppression du droit d'opposition des organisations syndicales et possibilité de procéder à des référendums d'entreprise ;
- > élargissement des motifs permettant de licencier les salariés pour motif économique sans avoir à démontrer de réelles difficultés ;

> plafonnement des indemnités en cas de contentieux prud'homal (15 mois maximum au-delà de 20 ans d'ancienneté par exemple).

Pour autant rien n'est perdu car la mobilisation du **9 mars** a permis de voir le gouvernement reculer notamment sur certains points :

> le plafonnement des indemnités prud'homales qui ne serait plus qu'indicatif,

> certaines règles sur les licenciements pour motif économique.

Pour plus de précisions sur ces modifications, vous trouverez dans votre pochette une note explicative.

Il ne faut donc rien lâcher et continuer à amplifier le mouvement comme c'était le cas la semaine dernière, le 17 mars où nous étions toujours très nombreux. Quoiqu'il en soit une forte mobilisation est prévue le 31 mars, mais aussi le 24 mars, c'est pour cela que dès à présent notre Fédération appelle à la grève reproductible jusqu'au retrait de ce projet scélérat, l'asservissement est proche indignons nous et mobilisons-nous. C'est pourquoi nous devons tous impulser ces journées d'action, car le seul objectif à atteindre n'est pas d'apporter des améliorations à ces mesures mais tout simplement son retrait total.

Mais d'autres luttes nous attendent. Comme vous le savez **le 26 mai** sera dans nos professions une journée morte.

Tous nos syndicats et toutes nos structures doivent travailler pour faire de cette journée, une journée noire pour le patronat. Partout le travail doit cesser pour montrer au patronat le mécontentement des salariés de nos professions.

Cette journée doit être une réussite. Il nous faut établir le rapport de force, chose indispensable afin que nos justes revendications soient prises en compte et satisfaites : **emploi, salaire, retraite !**

Des luttes ont déjà lieu dans diverses entreprises où les actionnaires s'assurent des bénéfices extravagants en licenciant massivement : à LAFARGE HOLCIM, à ETERNIT ...

Dans beaucoup d'autres entreprises, comme le groupe CAUVAL où 1800 emplois sont menacés ou COLAS Lyon chez SMAC, des réorganisations ont lieu ou purement des fermetures.

Mais partout il y a des luttes où les salariés essaient d'inverser la tendance et il ne faudrait souvent qu'une goutte d'huile sur la braise pour que tout s'enflamme.

Nous avons un vrai besoin d'organiser nos luttes dans nos professions et dans toute la CGT, car tous les salariés ne sont pas résignés, ils ont simplement besoin d'avoir un leader, quelqu'un en qui croire, quelqu'un qui les mènera vers un monde meilleur.

Faisons de cette journée le premier vrai rassemblement unitaire chacun de notre côté, chacun dans nos boîtes.

Un seul mot d'ordre : fermer nos usines nos chantiers.

Il faut appuyer là où ça fait mal aux singes, au porte-monnaie.

Le rapport de force ne se joue pas que sur le terrain de la lutte. Une nouvelle échéance attend notre organisation : les élections TPE.

Les élections TPE, un enjeu majeur pour notre organisation syndicale CGT. Derrière la représentativité se cache le pouvoir que détiendra chaque organisation syndicale en fonction de ses résultats. >>>

Une représentativité forte, c'est la garantie de pouvoir imposer nos revendications et nos idées.

Nous devons tous participer à la réussite de ces élections :

- > syndicats,
- > USCBA,
- > URCBA,
- > Fédération.

La CGT doit rester la première organisation syndicale afin d'empêcher ces syndicats dits réformistes de collaborer avec le gouvernement qui lui soutient et collabore déjà avec le patronat.

Nous devons établir dans nos relais un plan de travail qui nous permette d'aller distribuer les dépliants que notre secteur fédéral a élaboré en vue de ces élections.



APPRENTIS
Elections Professionnelles TPE 2016

Tu viens d'entrer dans le BTP ... tes DROITS

Durant toute la vie de salarié, il te faudra te défendre pour conserver tes DROITS sociaux, te battre pour en gagner et faire valoir tes revendications même les plus évidentes ! Individuellement, on peut parfois réussir à le faire, mais généralement, on ne peut rien SEUL. Collectivement, TOUS ENSEMBLE, on peut beaucoup si on le veut. C'est pour cela que les syndicats existent. C'est pour cela que la CGT est présente dans le secteur du BTP. Se rassembler, se syndiquer, être solidaires pour être plus forts, ENSEMBLE pour se faire respecter, faire valoir ses DROITS et en gagner d'autres !!!

| Indemnités | Installations Obligatoires | Hygiène - Sécurité |
|--|--|--|
| <p>Tu y as DROIT si tu travailles sur un chantier.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Indemnité de REPAS Elle est due si tu ne retrans pas manger chez toi à midi. → Indemnité de TRANSPORT Elle est due lorsque tu te rends au chantier avec ton véhicule personnel. → Indemnité de TRAJET Elle est due pour le temps passé pour te rendre à partir de ton domicile. <p>Si l'employeur t'impose de passer au matin, le temps de trajet entre le dépôt chantier doit être payé comme temps de travail.</p> | <p>Installations rendues obligatoires dans tous les chantiers de Bâtiment et de Travaux Publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Local VESTIAIRE Doit être équipé d'armoires et de sièges et chauffé en période froide. → SANITAIRES | <p>La visite médicale d'embauche est une obligation, elle permet de vérifier l'aptitude au travail du salarié. Toutes les visites médicales sont gratuites et se passent durant le temps de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Un accident de travail, ça se déclare ! Un accident ça arrive ! |

Equipements et Protections Individuelles

La fourniture des EPI est GRATUITE, elle ne peut pas être facturée par l'employeur, ni amener des retenues sur les salaires. Les équipements doivent être propres, individuels, adaptés à leur utilisation, ils doivent être portés par ton employeur doit mettre à ta disposition GRATUITS les équipements suivants :

- Casques (exemple : travaux durs ou les machines)
- Lunettes de sécurité (exemple : meulage)
- Vêtements de pluie, de travail
- Bottes
- Casque
- Masque anti-poussières

Ces équipements sont PERSONNELS et doivent être changés dès qu'il y a usure ou détérioration.

Elections TPE
Entreprises moins de 11 salariés
Construction - Bois - Ameublement
APPRENTIS

20/11 au 12/12 2016

Votez et faites Voter la CGT

Elle a des revendications adaptées aux petites entreprises pour :

- Faire connaître et respecter les lois et les conventions ;
- Organiser des actions sociales, culturelles et sportives, des chèques vacances ;
- Améliorer l'hygiène et la sécurité.

Ces revendications sont très importantes car aujourd'hui :

- Un jeune sur deux qui fait un apprentissage dans le bâtiment quitte la profession au bout de 2 ans car les salaires ne suivent pas ;
- L'espérance de vie d'un ouvrier est inférieure de 7 ans à celle d'un cadre ;
- Les droits des salariés des petites entreprises sont inférieurs à ceux des grandes entreprises en particulier parce qu'ils n'ont pas de Comité d'Entreprise.

Les militants de la CGT informent les salariés de leurs droits et les aident à les faire respecter !!!

Construction - Bois - Ameublement

Votez la CGT

Cachet de l'UL ou de l'UD

Je souhaite prendre contact avec la CGT pour mieux connaître mes droits, pour me syndiquer ou parce que je n'ai pas reçu d'avis d'inscription à cette élection.

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____ Tel : _____

à envoyer à l'Union Locale ou Départementale :
de la Fédération de la Construction du Bois et de l'Ameublement
853, rue de Paris - Case 413 - 93254 Montreuil Cedex

Construction - Bois - Ameublement

Il est impératif de prendre contact avec l'interpro. La venue de la caravane CGT dans nos départements doit être un moment fort pour ces journées. Il faut que nous nous joignons à eux afin de nous rassembler dans ces moments difficiles où plus que jamais nous avons besoin de nous renforcer.

Nous devons aller à la rencontre des salariés de nos professions pour leur expliquer nos valeurs, nos justes et légitimes revendications et quel intérêt de ces élections dont les résultats auront un impact direct sur leur vie quotidienne.

Il est tout particulièrement important de se rendre devant les CFA pour rencontrer les apprentis et leur faire comprendre que les élections ont un lien direct avec leur avenir professionnel.

Suite au constat de la situation actuelle dont je viens de vous parler, il est important de revenir sur le fonctionnement interne de notre Fédération.

Comme vous le savez, la réunion des DSC a dû être annulée étant donné le peu d'inscrits à cette journée. Cela est regrettable car au vu de la situation sociale actuelle nous avons besoin de ce lien avec nos DSC.

Les DSC sont le lien direct avec notre Fédération, afin de porter les revendications de la CGT Construction Bois et Ameublement dans nos entreprises.

En effet, nos revendications doivent être le reflet des revendications de nos syndicats d'entreprises.

La Fédération, quant à elle, fédère.

C'est pourquoi le lien avec les DSC est vraiment indispensable, une prochaine réunion aura lieu au mois de mai et il est souhaitable que tous nos DSC participent à cette journée.

Notre Fédération est toujours très impliquée dans la vie syndicale des structures CGT. Notre camarade **Régis KOPEC** a eu le plaisir de se rendre au **Congrès de la Fédération du BTP de la CGT R à la Réunion**.

Les conditions des travailleurs Réunionnais sont les mêmes qu'en métropole : conditions de travail / salaires.

La différence notable est l'extrême précarité des salariés Réunionnais. Tous les postes créés par l'énorme chantier de la route du littoral sont des contrats courts, voire très très courts. On est presque sur un système d'emploi à la tâche.

Les intervenants sur l'île sont les mêmes qu'en métropole. VINCI, EIFFAGE, BOUYGUES se partagent le même gâteau et sous-traitent toutes les miettes au moins-disants, aux artisans locaux qui comme en France sont confrontés au dumping social.

Comme en métropole, les accidents du travail sont légions et les morts sur les chantiers beaucoup trop courants.

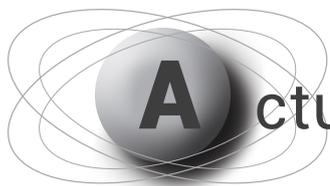
Pour exemple, mardi dernier, un ouvrier a été enseveli sous des gravats et bien-entendu, mort sur le chantier.

Les NAO ont démarré la semaine dernière et évidemment, le patronat a déjà pris les jalons, ce sera 0 %.

Un accord de coopération entre nos 2 Fédérations est souhaitable, et cela en complément de l'affiliation de la CGT R avec la CGT. Nous devons travailler en ce sens.

D'autres sujets sont à l'ordre du jour.

Nous avons rencontré la Confédération concernant le financement de la formation syndicale où il nous a été expliqué que les THR (*Transport, Hôtel, Restauration*) ne sont pas pris en compte et restent donc à la charge des Fédérations. >>>



Actualité Sociale

MICHEL ROQUES (SUITE)

Il nous a été dit également que les journées d'étude ne pourraient plus être prises en compte pour les pertes des salaires car celles-ci ne rentreraient pas dans le cadre de la Formation Syndicale.

Je pense que notre Commission Exécutive Fédérale doit avoir une réflexion sur le sujet et nous devons impérativement sortir de la salle avec une décision afin que nous sachions quelle position tenir, je pense que notre camarade **Joël ELLEN** interviendra sur le sujet.

Toujours au sujet de **la Confédération**, comme vous le savez au mois d'avril se tiendra le Congrès Confédéral, nous devons travailler à sa préparation.

Lors du CCN du 15 et 16 mars, la liste pour la CEC et CFC a été proposée.

Eric est retenu, Joël et Philippe non. S'il y a des modifications ce sera à la marge. La nouvelle proposition pour adoption sera faite au Congrès donc le 20 ou le 21 Avril.

Le CCN s'est déroulé avec des débats sans animosité. Des choses ont été dites et certaines ont été entendues. A voir pour l'avenir car **Entendre, Comprendre et Prendre en considération** cela n'est parfois pas la même chose.

De plus, les grandes revendications CGT du moment ont été appelées :

→ sur la valeur du SMIC (*proposé à 1 880€*) alors que beaucoup d'études parlent de 2 000 € ;

→ et la mesure la plus marquante et emblématique est la répartition du travail entre les salariés avec le passage aux 32 heures.

Les 32 heures, c'est du travail pour tous et des retraites décentes.

Et rappelez-vous camarades : moins de temps au travail, c'est plus de temps pour faire l'amour ...

J'ai assez parlé, à vous le débat mes camarades.

■ **Michel ROQUES**







le 26 mai 2016

C'est MORT !!!

tous dans la grève et l'action !



De reculer il n'est plus possible ! Les attaques au quotidien que l'ensemble des camarades et des salariés subissent, doivent cesser !

Exercer un métier pénible, mal payé, qui débouche sur une fin de vie précoce due à la maladie, ne peut plus être tenable au XXI^e siècle. Nous ne pouvons plus continuer à laisser faire ! A cela se rajoute l'indécence du management sur les chantiers et dans les ateliers, en mode prédation, où les Encadrants et autres petits Chefs à la solde du Patronat, ne cessent de traiter comme des chiens les salariés œuvrant au quotidien pour les besoins fondamentaux de Construction, d'Aménagement et de voies de communication de notre Nation.

Les dérapages verbaux racistes et autres réactions épidermiques à la vue du sang du « *salarié blessé et COUPABLE de ne pas avoir respecté les consignes de sécurité !* » sont les conséquences de notre propre carence collective à lutter ! Et à lutter farouchement !

**par la grève ! en masse
et avec détermination !**



La peur doit changer de camp ! Nous sommes si nombreux et eux, tellement peureux !

La Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement CGT appelle tous les camarades et salariés à cesser le travail avec occupation des lieux de production le 26 MAI !

Sans nous, ils ne sont rien ! Avec courage, abnégation et sans peur du lendemain qui ne chantera pas pour les asservis, retrouvons nos réflexes de combat ! Pour nous et pour ceux dans nos foyers, qui comptent sur nous !

Tous ensemble ... le 26 mai !!!

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 55 82 85 02 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr